

ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE

N° 3-1572 rév. 2

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

LAFON
44, avenue Lucien-Victor Meunier
33530 BASSENS
SIREN : 389749045

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/CEI 17020:2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : C*

Un organisme de type C est un organisme fournissant des services d'inspection autres que de tierce partie indépendante à son organisation mère ou à d'autres clients.
A type C body is a body supplying inspection services other than "third party" to its parent organization or to other clients.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

METROLOGIE LEGALE / LEGAL METROLOGY

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :*

3-1572 rév. 2

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.
Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Granting date* : **20/02/2020**
Date de fin de validité / *Expiry date* : **31/07/2023**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Environnement / Transport,
Pole manager - Environnement / Transport,

Hélène GIBIERGE

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-1572 Rév. 1.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-1572 Rév. 1.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-1572 rév. 2

Organisme d'inspection accrédité :

LAFON
44, avenue Lucien-Victor Meunier
33530 BASSENS

PORTEE D'ACCREDITATION

N° 18 - METROLOGIE LEGALE

Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspection (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
18.2 - Liquides	
<p>18.2.3 - Prestations d'organisme agréé pour la vérification périodique des ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau (EMLAE) #</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ (A1) Ensembles de mesurage routiers (autres que pour GPL - 502) et ensembles de mesurages similaires utilisés pour le ravitaillement des petits avions ou petits bateaux - code 501 <i>Débit inférieur ou égal à 50 m³/h</i> ➤ (A2) Ensembles de mesurage sur camions (autres que pour GPL - 504 et autres gaz liquéfiés - 506 et autres que pour le ravitaillement des avions - 505), notamment ensembles de mesurage pour F.O.D. - code 503 <i>Débit inférieur ou égal à 50 m³/h</i> ➤ (A3) Ensembles de mesurage pour le ravitaillement des avions (autres que 501) - code 505 <i>Débit inférieur ou égal à 200 m³/h</i> ➤ (A4) Ensembles de mesurage industriels (dépôts pétroliers, centres de chargement de camions, ...) - code 507 <i>Débit inférieur ou égal à 200 m³/h</i> 	<p>Décret n°2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure Arrêté du 31 décembre 2001 modifié fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n°2001-387 du 3 mai 2001 Arrêté du 28 juin 2002 modifié fixant certaines modalités du contrôle métrologique des ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau Procédure interne</p>

N° 18 - METROLOGIE LEGALE	
Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspection (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
18.2 - Liquides	
<p>18.2.9 - Prestations d'organisme agréé pour la vérification primitive des récipients-mesure #</p> <p>➤ (B1) Vérification primitive des réservoirs destinés à une utilisation sur véhicule de transport routier ou ferroviaire</p> <p><i>Avec sabre classique</i></p>	<p>Décret n°2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure</p> <p>Arrêté du 31 décembre 2001 modifié fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n°2001-387 du 3 mai 2001</p> <p>Arrêté du 8 juillet 2003 modifié relatif au contrôle des récipients-mesure</p> <p>Autres normes applicables selon la méthode de mesure mise en oeuvre</p> <p>Procédure interne</p>
<p>18.2.10 - Prestations d'organisme agréé pour la vérification périodique des récipients-mesure #</p> <p>➤ (C1) Vérification périodique des réservoirs destinés à une utilisation sur véhicule de transport routier ou ferroviaire</p> <p><i>Avec sabre classique</i></p>	<p>Décret n°2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure</p> <p>Arrêté du 31 décembre 2001 modifié fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n°2001-387 du 3 mai 2001</p> <p>Arrêté du 8 juillet 2003 modifié relatif au contrôle des récipients-mesure</p> <p>Autres normes applicables selon la méthode de mesure mise en oeuvre</p> <p>Procédure interne</p>

Section Inspection

Liste des Implantations concernées par l'accréditation octroyée

IMPLANTATIONS	ADRESSE	TELEPHONE	ACTIVITE(S) REALISEE(S)
LAFON VPER	44 avenue Lucien-Victor Meunier 33530 BASSENS	05 57 80 80 80	A1,A2,A3,A4
CIMATECH	6 Impasse du Plateau de la Gare 13770 VENELLES		A2
LAFON AGENCE SEM 17	35, avenue Louis Lumière ZI 17185 PERIGNY		Toutes activités
LAFON AGENCE SEM 33	Avenue des Industries 33440 AMBARES-LAGRAVE		Toutes activités
P2M	510, rue Pierre et Marie Curie 54710 LUDRES		A2
VEHICULES INDUSTRIELS VAULEON RENAUD	Zone Artisanale de la Gare 29670 TAULE		A2
2MP	Boulevard de l'Europe 14540 BOURGUEBUS		A1,A2

Date de prise d'effet : **20/02/2020**

Le Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

Maxime ORZEKOWSKA

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-1572 Rév. 1.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr
